



rue des Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève
tél. 022 741 50 80 - secretariat@sspge.ch
geneve.ssp-vpod.ch

Communiqué de presse SSP Secteur Santé Genève du 30 juin 2020

Santé – Assistant.e.s en soins et santé communautaire (ASSC)

Plus de 600 signatures en quinze jours !

Dépôt de la pétition des ASSC genevois.e.s pour la revalorisation de leur fonction

Exerçant un métier important dans la chaîne des soins, les assistant.e.s en soins et santé communautaire (ASSC) ne jouissent pourtant pas d'une reconnaissance à la hauteur de leurs tâches et de leurs responsabilités. Une délégation d'ASSC a remis ce matin au Conseiller d'Etat Mauro Poggia une pétition demandant la mise à jour du cahier des charges et la revalorisation de la fonction.

Ce sont 643 assistant.e.s en soins et santé communautaire (ASSC) genevois.e.s qui ont signé la pétition

« Pour une revalorisation urgente de la fonction d'ASSC ».

Initiée le 18 mai dernier par le Syndicat des services publics (SSP), la pétition a connu un franc succès : les 600 premières signatures ont été récoltées en à peine 15 jours !

Issu.e.s de tous les lieux de soins (HUG, imad, EMS, foyers spécialisés, cliniques privées), les signataires demandent une mise à jour de leur cahier des charges et une réévaluation de leur fonction. Les ASSC se sont vu octroyer de nouvelles compétences par une ordonnance fédérale en 2017, mais leur cahier des tâches n'a jamais été réajusté. Augmentation des prises en charge clients/patients, compétences grandissantes, responsabilités accrues : les ASSC jouent un rôle incontournable dans toutes les institutions de soins.

Cette profession essentielle de la chaîne des soins est actuellement sous-estimée d'un point de vue salarial. Les ASSC, qui revendiquent au minimum une classe 12, se situent actuellement en classe 10 sur l'échelle de traitement de l'Office du personnel de l'Etat (OPE) alors que les infirmières/ers sont établi.e.s en classe 15 ou, si elles/ils peuvent faire valoir une spécialisation, en classe 16.

Pour rappel, ces soignant.e.s participent à la prise en charge globale des patients, délivrent soins et assistance dans la vie quotidienne, accomplissent des actes médico-techniques et effectuent des activités administratives. Ils et elles doivent être au bénéfice d'une autorisation de pratiquer délivrée par le Canton et travaillent de manière autonome. Cette profession, majoritairement féminine, a été créée au début des années 2000 pour pallier le manque chronique d'infirmières sur le marché du travail.

Cette profession a fait ses preuves : il est temps de reconnaître son évolution !

Pour tout renseignement :

Sabine Furrer, secrétaire syndicale SSP – 076 507 50 94

Laurentina Cristina Vais, ASSC, déléguée syndicale SSP – 076 379 45 63

Texte de la pétition: <http://geneve.ssp-vpod.ch/assc-revalorisation>

Genève, le 30 juin 2020